

## VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de membres

composant le conseil ..... 33  
 en exercice : .....33  
 présents ..... 29  
 présents par procuration ..... 4  
 absent ..... 0  
 absent excusé ..... 0

## OBJET :

Création d'un bassin de stockage des eaux pluviales enterré sur la commune de Soisy-sous-Montmorency – avis sur l'enquête publique au titre de la loi sur l'eau.

Le 26 novembre 2020, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 20 novembre 2020, s'est assemblé à la salle des fêtes de Soisy-sous-Montmorency sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental. Afin d'assurer le caractère public de la séance durant cette période de confinement, cette dernière a été retransmise en direct sur la page Facebook de la ville.

**PRESENTS :** M. Thevenot, Mme Krawczyk, MM. Surie, Marcuzzo, Mme Umnus, M. Verna, Mme Mary, MM. Naudet, About, Dachez, Desrivieres, Mme Roy, M. Deluchey, Mmes Brasset, Fayol da Cunha, MM. Zontone, Poisson, Mmes Oziel, Jason, Mebrek, MM. Malnati, Francine, Delaroché, Mme Baas, MM. Corceiro, Bekare, Duranteau, Mme David.

**PRESENTS PAR PROCURATION :** Mme Bitterli à M. Thévenot, Mme Cogné à M. Le Maire, M. Zakaria à M. Poisson, Mme Chénieux à M. Duranteau

**ABSENTS :**

**ABSENTS EXCUSES :**

**SECRETAIRE :** Mme Brasset

## LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'environnement et notamment les articles R 123-1 et suivants,

VU la demande d'autorisation environnementale déposée le 4 mars 2020 par le syndicat intercommunal d'assainissement de la région d'Enghien relative à la création d'un bassin de stockage des eaux pluviales enterré sur le territoire de la commune de Soisy-sous-Montmorency,

VU l'arrêté préfectoral n°2020/16038 portant ouverture d'enquête publique préalable à l'obtention de l'autorisation environnementale au titre du code de l'environnement,

VU l'avis de la commission urbanisme et travaux du 2 novembre 2020,

VU la note explicative de synthèse et sur le rapport de M. François About,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE de donner un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale relative à la création d'un bassin de stockage des eaux pluviales enterré sur le territoire de la commune de Soisy-sous-Montmorency.

Le Maire,  
 Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20201126-DEL2020112608-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2020

Affichage : 04/12/2020

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le  
 Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

- 4 DEC. 2020

Affiché et/ou notifié le : - 4 DEC. 2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.